

FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026

À CAROLE SOURIGUES, DÉLÉGUÉE A L'ACCESSIBILITÉ

Pour que la ville appartienne à tou·tes, et que chacun·e puisse y trouver sa place, nous devons garantir aux publics empêchés un égal accès à ses ressources et refuser toute discrimination (qu'elle soit fondée sur l'origine, l'âge, le genre, le handicap, etc.). C'est le principe d'une ville inclusive, qui entend faire du principe d'égalité moins une proclamation a priori qu'une dynamique mise en œuvre dans l'ensemble des politiques publiques.

A cet égard, la question de l'accessibilité est centrale, parce qu'elle met en jeu la capacité de la ville à ouvrir ses espaces et ses équipements publics, sans distinction, à tou·tes, à créer du commun et à donner à tou·tes la possibilité de s'exprimer, de rencontrer, et finalement de s'épanouir dans le collectif.

La municipalité entend renforcer son plan d'action « handicap », sur la base d'un diagnostic et d'objectifs bien identifiés. Ce travail au long cours sera mené en transversalité avec l'ensemble des directions administratives concernées, et en lien direct avec la délégation « ville inclusive ». Des investissements conséquents seront actés pour poursuivre l'effort déjà entrepris par la ville depuis plusieurs années.

La municipalité entend poursuivre son engagement au sein du réseau Handicap 92 pour favoriser les parcours de vie et d'intégration dans la ville. La Charte Handicap est un engagement fort qui nous engage collectivement, et qui appuiera cette dynamique.

Les cheminements piétons devront évoluer pour faciliter les déplacements de tou·tes, avec une vigilance particulière pour les personnes à mobilité réduite. Cette nécessité justifie le lien qui sera fait avec les échanges en cours sur le PGD. Cette mise en accessibilité, déjà largement engagée pour les bâtiments municipaux, sera poursuivie à un rythme soutenu. Elle appelle un travail en partenariat avec les bailleurs sociaux, au premier rang desquels Malakoff-Habitat. La ville accompagnera également les commerçant.e.s pour qu'ils s'adaptent à ces objectifs.

Un dialogue ferme devra être soutenu avec la Région et IDF-Mobilités afin que les stations et les métros traversant Malakoff soient rendu·es parfaitement accessibles.

L'accessibilité doit aussi se lire dans les pratiques quotidiennes, qu'elles soient individuelles ou collectives. C'est pourquoi la ville poursuivra ses politiques d'inclusion des enfants en situation de handicap dans les différents modes d'accueil, et s'attachera à favoriser leur épanouissement dans les activités périscolaires. La lutte contre toute forme de discrimination sera un axe fort de ces dernières, afin de casser les représentations et les stéréotypes.

Un travail de conviction sera mené avec les partenaires associatifs et publics de la ville – dont beaucoup sont déjà convaincus – afin de favoriser le développement de l'accès au sport, à la culture et aux pratiques artistiques dans la ville

Il sera enfin nécessaire de veiller à rendre accessible à tou-te-s l'offre d'information municipale, avec le recours notamment aux pictogrammes et à sa traduction en langage facile à lire et à comprendre, FALC, levant ainsi les freins à la lecture et à la compréhension.